

Actualités

Écrit par Mairie

Mardi, 25 Mai 2010 - Mis à jour le Mercredi, 17 Juillet 2019

SECHERESSE 2018 : LA COMMUNE d'ETRECHET EST RECONNUE CATASTROPHE NATURELLE -SI VOUS ETES CONCERNES VOUS AVEZ JUSQU'AU 27 JUILLET 2019 POUR CONTACTER VOTRE ASSURANCE.

ARRETE FERMETURE CIMETIERE- [VOIR LE DOCUMENT](#)

NOUVEAU A ETRECHET : Rue George Sand : la boîte à lire- au plaisir de partager les lectures.



Actualités

Écrit par Mairie

Mardi, 25 Mai 2010 - Mis à jour le Mercredi, 17 Juillet 2019

NOUVEL ARRETE POUR LES RESTRICTIONS D'EAU - [VOIR LE DOCUMENT](#)

inscriptions pour les transports scolaires pour l'année 2019-2020 : du 3 juin au 27 juillet, sur le site :www.chateauroux-metropole.fr/transportsscolaires.

RAPPEL - ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES RUES PAR LES HABITANTS - [voir l'arrêté](#)

NOUVEAU A ETRECHET : salon de coiffure : Carine GAZET 21 rue Montplaisir 36120

Actualités

Écrit par Mairie

Mardi, 25 Mai 2010 - Mis à jour le Mercredi, 17 Juillet 2019

ETRECHET- 06 71 39 69 32- carine.gazet@orange.fr

BENNE A DECHETS VERTS : La benne à déchets verts réouvrira le 2 mai 2019 jusqu'au 31 octobre 2019.

Information gazpar déploiement des compteurs- [plus d'info](#)

Attention : nouveau système de rattrapage pour la collecte des déchets en 2019 lors des jours fériés :

[1er semestre](#)

[2ème semestre](#)

Actualités

Écrit par Mairie

Mardi, 25 Mai 2010 - Mis à jour le Mercredi, 17 Juillet 2019

ATTENTION : à compter du 9 octobre 2017, les mairies ne sont plus autorisées à réceptionner les demandes de certificat d'immatriculation et de permis de conduire.

Toutes ces démarches doivent être faites en ligne www.ants.gouv.fr

Nouveau à Etrechet: **Cours de guitare**, [plus d'infos](#)

[informations sur les gestes qui sauvent](#)

Actualités

Écrit par Mairie

Mardi, 25 Mai 2010 - Mis à jour le Mercredi, 17 Juillet 2019

Par arrêté du 2 novembre 2015, Monsieur le Maire a décidé de prescrire des mesures de police de nature à préserver la santé publique et la protection des végétaux en **obligeant chaque habitant à supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin**

.

Actualités

Écrit par Mairie

Mardi, 25 Mai 2010 - Mis à jour le Mercredi, 17 Juillet 2019
